CERTIPHYTO DESA

Décideur en Entreprise Soumis à Agrément

Objectif : L'objectif de cette formation est d'acquérir ou de consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement et d'élaboration de stratégie visant à limiter leur recours.

En adéquation avec l'arrêté et ses annexes du 21 Octobre 2011 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel, cette formation a pour but de répondre à l'obligation de détention d'un certificat individuel « le Certiphyto ».

➢ ***Le contenu de la Formation :***

Cette formation est organisée autour de 4 séquences :

- **Séquence 1 :** Connaître le cadre réglementaire français.
- **Séquence 2 :** Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour la santé.
- **Séquence 3 :** Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour l'environnement.
- **Séquence 4 :** Connaître les méthodes et aménagements visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutique.

- Test de révision sous forme de QCM
- Test final avec bordereau de score et corrections

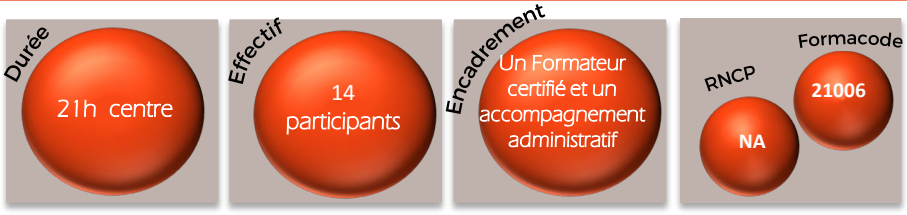

Dates prévisionnelles :
Nous contacter

Public : Prestataires de service

Prérequis : Maitrise minimale de la langue française

Délai d'accès :
Le délai d'accès aux prestations dépend des places disponibles et du mode de financement.

Conditions d'accès :
- Inscription auprès du service formation courte
- Acceptation du devis
- Signature de la convention de formation et envoi du document de prise en charge de l'OPCO ou d'autofinancement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Salles de formation et espace de vie accessible aux personnes à mobilité réduite. Toutes nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap, la faisabilité du projet de formation est vérifiée lors de l'entretien par notre Référent Handicap.

Tarif : CERTIPHYTO Décideur DESA 3 jours en Formation Initiale : 450€ (Voir conditions générales de vente)

Moyens et Supports Pédagogiques

- Référent Expert et Certifié dans le secteur
- Cours théoriques en salle de formation
- Etude de cas
- Mise à disposition de PC connectés, vidéoprojecteur
- QCM de révision

Déroulement et Méthodes

Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre **un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires** à la réussite de la certification visée.

Un **Référent Expert** dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

Suivi de l'exécution :
Evaluation de la satisfaction, feuilles de présences signées par les stagiaires et le formateur

Suivi et Évaluation

L'évaluation est finalisée par un **bordereau de score.**

- Dossier à transmettre dans les 6 mois sur le site internet :
- https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R31441

Certification et Emploi

Validation du parcours de formation :

➲ Attestation de fin de formation

➲ Bordereau de score.

Le certificat à une durée de validité de 5 ans

➢ **PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE :** www.campusnatureprovence.com
➢ **Contactez nous :** ☎ 04.42.58.46.41 cfppa.aix-valabre@educagri.fr
Chemin du moulin du fort 13120 Gardanne

98% réussite aux examens

insertion emploi NA

MAJ : Janv 2023